



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 018/2016 DU 25 FEVRIER 2016

Approuvant le principe de l'élection de nouveaux adjoints au maire et constatant leur élection.

Date de convocation : 11 FEVRIER 2016		L'an deux mille seize, le vingt-cinq février, à seize heures trente minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Eliane LECHENE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.														
Date d'affichage : 11 FEVRIER 2016																
Date d'affichage du compte-rendu : 26 FEVRIER 2016																
Date d'affichage de la présente délibération :																
Résultats des votes :	<table border="1"> <tr><td>VOTANTS</td><td>27</td></tr> <tr><td>POUR</td><td>27</td></tr> <tr><td>CONTRE</td><td>00</td></tr> <tr><td>ABSTENTION</td><td>00</td></tr> </table>	VOTANTS	27	POUR	27	CONTRE	00	ABSTENTION	00	<table border="1"> <tr><td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr> <tr><td>PRESENTS</td><td>23</td></tr> <tr><td>PROCURATION</td><td>04</td></tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	23	PROCURATION	04
VOTANTS	27															
POUR	27															
CONTRE	00															
ABSTENTION	00															
ELUS EN EXERCICE	33															
PRESENTS	23															
PROCURATION	04															
La délibération est adoptée à l'unanimité																

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Miriama TEIO Vve MACE		X	
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
M. Jean-Claude PAQUIER	X		
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO	X		
Mme. Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Turere FOLIAKI
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
M. Raiarii TETOOPA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO		X	
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

PROJET DE DELIBERATION N° 018/2016 du 25.02.2016**Approuvant le principe de l'élection de nouveaux adjoints au maire et constatant leur élection****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française et notamment ses articles L 2122-7, L 2122-10 et L 2122-18 alinéa ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n°09/2014 du 28 mars 2014 fixant le nombre d'adjoint au maire ;
- VU la délibération n°87/2015 du 27 août 2015 décidant du maintien ou non de Monsieur Jean-Claude PAQUIER au poste de huitième adjoint au maire ;
- VU la délibération n°017/2016 du 25 février décidant du maintien ou non de Madame Miriama MACE au poste de première adjointe au maire ;
- VU les arrêtés n°60/2015 du 29 juillet 2015 et n°36/2016 du 25 février 2016 portant chacun retrait de délégation d'un adjoint ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Considérant que par délibération n°09/2014 du 28 mars 2014, le conseil municipal a fixé le nombre d'adjoint au maire à neuf (9) ; qu'il a ensuite été procédé à leur élection ;

Considérant que suite aux retraits par le maire des fonctions qu'il avait délégué à Madame Miriama MACE, première adjointe au maire et à Monsieur Jean-Claude PAQUIER, huitième adjoint au maire, le conseil municipal s'est prononcé au non maintien des élus dans leurs fonctions ;

Considérant que le poste de premier et de huitième adjoint sont vacants, il convient d'approuver le choix de nouvelles élections d'adjoints et de constater leurs élections dans les conditions fixées par les articles L 2122-7 et L 2122-10 du code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 25.02.2016 ;

ADOpte A L'UNANIMITE	
VOTANTS	27
POUR	27
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE :

- Article 1^{er} :** Suite au constat de la vacance de poste du premier et du huitième adjoint au maire, le conseil municipal approuve la tenue de nouvelles élections d'adjoints au maire.
- Article 2 :** Madame Yvette LICHTLE est élue première adjointe au maire, dans les conditions fixées par l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.
- Article 3 :** Monsieur Yvonnick RAFFIN est élu huitième adjoint au maire, dans les conditions fixées par l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.
- Article 4 :** Suite au constat de la vacance de poste du neuvième adjoint au maire, le conseil municipal approuve la tenue d'une élection d'un nouvel adjoint à ce poste.
- Article 5 :** Madame Yvannah POMARE-TIXIER est élue neuvième adjointe au maire, dans les conditions fixées par l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales.
- Article 6 :** Le nouveau tableau du conseil municipal est annexé à la présente délibération.
- Article 7 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication.
- Article 8 :** Le directeur général des services et le secrétariat général sont chargés, chacun en ce qui les concerne, d'exécuter la présente délibération qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire absent,
Le Maire,
Le 5^{ème} Adjoint,

Mme Lorraine HUNTEF
Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le 26 FEV. 2016 et publication du 26 FEV. 2016

Pour le maire absent,
Le 5^{ème} Adjoint,

Mme Lorraine HUNTER
Edouard FRITCH
Le Maire



ANNEXE DE LA DELIBERATION N°18/2016 DU 25.02.2016

N°	Prénom et Nom	Fonction
1	M. Edouard FRITCH	Maire
2	Mme Yvette LICHTLE	Première Adjointe
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint
4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjointe
5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjointe
7	M. Helmana TAURAA	Sixième Adjoint
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjointe
9	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint
10	Mme Yvannah TIXIER	Neuvième Adjointe
11	Mme Miriama MACE	Conseillère Municipale
12	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal
13	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal
14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale
15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal
19	M. Maono TERE	Conseiller Municipal
20	M. Christophe TEAO	Conseiller Municipal
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal
23	Mme Taiana TEPU	Conseillère Municipale
24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale
25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller municipal
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère municipale
29	M. Irvine PARO	Conseiller municipal
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère municipale
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale